

Chapitre 7

L'APPLICATION DE L'APPROCHE FÉMINISTE À L'ACTION HUMANITAIRE

Beatriz Abellán Merelo de Barberá, Alicia Daza Pérez et Laura Mula Gallego,
chercheuses de l'IECAH (Instituto de Estudios sobre Conflictos y Acción
Humanitaria [Institut d'études sur les conflits et l'action humanitaire])

1. INTRODUCTION

Le féminisme est un mouvement politique, économique et social aux multiples définitions et dimensions. Ce terme suscite méfiance, inquiétude et rejet dans certaines sphères, notamment dans le secteur humanitaire, ce qui n'a rien de surprenant étant donné qu'il défend un changement transformateur du système patriarcal qui perpétue les inégalités et privilégie les masculinités hégémoniques.¹

Le Réseau humanitaire féministe (*Feminist Humanitarian Network*), un réseau réunissant des organisations de femmes locales et internationales, ainsi que des institutions universitaires proposent l'instauration d'un système humanitaire féministe, un système accessible et capable d'apporter des réponses aux femmes et à leurs organisations, un système diversifié qui défierait les inégalités structurelles au lieu de les perpétuer. Forts de la conviction qu'il n'existe pas d'approche universelle pour toutes les personnes impliquées, ils proposent la création d'espaces sûrs par le biais des mécanismes de coordination, de sorte que nul ne soit exclu.²

Dans les instances internationales, la présence de questions féministes s'est accrue, en particulier la généralisation de la perspective de genre. Les progrès accomplis, aussi bien sur ce plan qu'au niveau du travail sur le terrain, s'avèrent hélas insuffisants et peu ambitieux en raison des forces et intérêts multiples qui y font obstacle. D'une part, les réticences face à l'introduction de réels changements du statu quo, et d'autre part, l'adoption d'un concept de genre occidental et

¹ *Challenging patriarchy: gender equality and humanitarian principles*. (2021, 7 septembre). Humanitarian Law & Policy Blog. https://blogs.icrc.org/law-and-policy/2019/07/18/gender-equality-humanitarian-principles/#_ftn2

² Algunas de estas ideas están basadas en los principios de la "Feminist Humanitarian Network". A feminist humanitarian system. (s. f.) de <https://www.feministhumanitariannetwork.org/a-feminist-humanitarian-system>

essentiellement binaire considéré comme universel et qui renforce bien souvent les stéréotypes de genre et néocoloniaux. Il est par ailleurs important de tenir compte du risque de cooptation de la question de la défense des droits des femmes de la part des institutions et gouvernements afin de faire progresser certains agendas politiques.³

C'est pourquoi il est essentiel de se demander ce que l'on entend par action humanitaire féministe, comment les institutions et organisations internationales l'ont appliquée, et quelles sont les étapes à suivre pour se considérer comme véritablement féministe, et non pas comme un simple ajout au final de la rédaction des projets et programmes.

2. QU'ENTENDONS-NOUS PAR FÉMINISME DANS L'ACTION HUMANITAIRE ?

Parler de l'approche féministe implique d'adopter une pensée critique de transformation structurelle de nos modèles de coopération et d'action humanitaire, traditionnellement fondés sur le patriarcat, le racisme et le néocolonialisme. Au contraire, ce qui a été introduit dans les documents internationaux en tant que perspective de genre sur la scène politique internationale se limite à évaluer les relations entre femmes et hommes.⁴ Le genre est présenté comme une identité séparable d'autres éléments tels que la race, l'âge, l'ethnie ; comme une identité fixe et non pas un processus constant.⁵ Le féminisme va plus loin, étant donné qu'il implique un changement radical qui transforme les structures du pouvoir qui ont traditionnellement marginalisé les groupes en situation de plus grande vulnérabilité. L'une des erreurs habituelles est de réduire la perspective de genre aux femmes, ou d'inclure cette expression comme une mention symbolique dans les documents pragmatiques, sans proposer le moindre changement substantiel dans leur approche. Il est essentiel que le travail sur la parité s'inspire de la pensée féministe.

Le secteur humanitaire, conçu par le Nord, souffre de multiples faiblesses héritées du système patriarcal néocolonial où il puise ses racines. Le féminisme se profile donc comme le mouvement social et politique doté de la force et de la capacité de déstabiliser le système et d'entraîner

³ Otto, Dianne. 2009. The Exile of Inclusion: Reflections on Gender Issues in International Law Over the Last Decade. *Melbourne Journal of International Law*. 10.

⁴ ECOSOC, Naciones Unidas. (1997). Resoluciones y decisiones del Consejo Económico y Social (Suplemento No. 1). <https://undocs.org/es/E/1997/97%28SUPP%29>

⁵ Cohn, Carol. 2008. "Mainstreaming Gender in UN Security Policy: A Path to Political Transformation?" In *Global Governance: Feminist Perspectives*, edited by Shirin M. Rai and Georgina Waylen, 185–206. Basingstoke: Palgrave Macmillan.

l'adoption par l'écosystème humanitaire d'une perspective inclusive, collaborative et intersectionnelle.⁶

Le Sommet humanitaire mondial de 2016 a abordé la nécessité d'établir une action humanitaire plus inclusive et efficace entre les organisations humanitaires et les donateurs. En est né le *Grand Bargain*⁷, un accord international visant à accroître les moyens des sujets de droit. Néanmoins, ce texte ne fait pas mention explicite des questions de genre. Toutefois, ONU Femmes a rapidement adressé cette omission en créant l'informel *Friends of Gender Group* (FoGG, selon son sigle en anglais) en tant qu'outil pour « l'intégration de l'égalité de sexes et l'autonomisation des femmes » dans les efforts individuels et collectifs pour appliquer les compromis.⁸

Au cours des deux dernières années, le précepte de ne laisser personne pour compte a été compromis par la pandémie de COVID-19, dont les effets ont aggravé les inégalités préexistantes et exposé les vulnérabilités du systèmes à différents niveaux. Elle a mis en pause les progrès dans des agendas essentiels tels que la lutte contre l'urgence climatique ou l'égalité des sexes. Qui plus est, ces impacts dans les inégalités des sexes ont été amplifiés dans des contextes fragiles de conflit où les services publics sont limités et dans lesquels les institutions étaient déjà affaiblies pour répondre à l'urgence sanitaire.⁹

3. QUELQUES PROGRÈS DANS LE CADRE INTERNATIONAL ET NATIONAL

Au cours des 20 dernières années, différents gouvernements et organismes internationaux ont franchi des étapes en faveur de l'égalité des sexes et ont même adopté le terme « féministe » dans le cadre de stratégies internationales et de politique étrangère. En voici certains exemples :

⁶ Para una mayor profundización sobre esta nueva perspectiva, se puede consultar el artículo de nuestra compañera Atria Mier en el informe anual conjunto de MSF y IECAH de 2019-2020 titulado “Subversión o necesidad: ¿sigue siendo la acción humanitaria relevante? algunas reflexiones.”

https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Informe_IECAH_MSF-2018-2019.pdf

⁷ Inter-Agency Standing Committee. About the Grand Bargain. Disponible en:

<https://interagencystandingcommittee.org/about-the-grand-bargain#:~:text=The%20Grand%20Bargain%2C%20launched%20during,efficiency%20of%20the%20humanitarian%20action.>

⁸ Humanitarian Policy Group & Overseas Development Institute (ODI). (2021, junio). The Grand Bargain at five years: An independent review. Disponible aquí:

<https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2021-06/Grand%20Bargain%20Annual%20Independent%20Report%202021.pdf>

⁹ United Nations. 2020. Policy brief: The Impact of COVID-19 on Women. Disponible aquí:

<https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/policy-brief-the-impact-of-covid-19-on-women-en.pdf?la=en&vs=1406>

- Certains gouvernements, tels que la Suisse, le Mexique, la France ou l'Espagne, ont lancé des plans de politiques étrangères féministes. En 2019, le ministère espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération a lancé la Politique étrangère féministe¹⁰, qui intègre l'égalité des sexes en tant qu'élément distinctif, et dont l'objectif est de « contribuer au progrès vers l'égalité réelle et effective sur le plan international ».
- ¹¹
- En 2005, le Comité permanent interorganisations (IASC, selon son sigle en anglais), a rédigé les « Directives pour l'intégration des interventions contre la violence sexiste dans l'action humanitaire », dont l'objectif est de « prévenir et d'atténuer la violence sexiste dans l'ensemble de la réponse humanitaire via la mise en œuvre d'actions visant à coordonner, planifier, surveiller et évaluer ».¹²
- Plusieurs compromis internationaux prévoient une approche de genre : le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015) et, bien sûr, les Objectifs de développement durable (2015). D'autre part, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a adopté l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité » de l'ONU, dix résolutions qui défendent les droits des femmes en situations de conflit et de post-conflit.
- Dans le secteur humanitaire espagnol, la Stratégie d'action humanitaire de la coopération espagnole 2019-2026¹³ intègre comme l'un de ses résultats proposés la consolidation à la fin de la période de mise en œuvre de la Stratégie d'un agenda féministe et transformateur de l'action humanitaire.

Bien que ces cadres soient nécessaires et constituent un premier pas, dans la pratique, le système humanitaire n'a pas réellement intégré la perspective de genre ni introduit de méthodes de travail féministes. Par conséquent, les besoins, capacités et droits des femmes et la dynamique des sexes ne sont pas suffisamment pris en compte dans la planification et l'exécution de la réponse humanitaire.¹⁴

¹⁰ Disponible en http://www.exteriores.gob.es/Portal/es/SalaDePrensa/Multimedia/Publicaciones/Documents/2021_02_PO LITICA%20EXTERIOR%20FEMINISTA.pdf

¹¹ All About Feminist Foreign Policies. (2021). WILPF. <https://www.wilpf.org/all-about-feminist-foreign-policies/>

¹² Disponible en: https://gbvguidelines.org/wp/wp-content/uploads/2016/03/2015-IASC-Directrices-VG_version-espagnol.pdf

¹³ Disponible en: <https://www.aecid.es/CentroDocumentacion/Documentos/Divulgaci%C3%B3n/Comunicaci%C3%B3n/E AH%20CE%202019-2026%20v3.pdf>

¹⁴ Fawzi El-Solh, C. F. E. (2015, junio). Review of IASC 2008: Policy Statement on Gender Equality in Humanitarian Action. https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2._review_iasc_gender_policy_final_report_narrative_repo

4. DÉFIS DE L'INTRODUCTION DE LA VISION FÉMINISTE DANS L'ACTION HUMANITAIRE

A. Prétendue incompatibilité des principes humanitaires et de la perspective de genre

Dans le contexte humanitaire, il existe un vieux débat interne sur la compatibilité des principes humanitaires, en particulier les principes d'impartialité et de neutralité, et l'inclusion de la perspective de genre dans l'action humanitaire. Ces principes, bien qu'initialement développés par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ont une utilisation conventionnelle et sont recueillis dans la Résolution 46/182 de l'Assemblée générale de l'ONU¹⁵ qui a jeté les bases du système humanitaire. Ils sont donc acceptés par la grande majorité des organisations humanitaires en tant que principes directeurs de leur action. D'une part, le principe d'impartialité établit « qu'aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de statut social ni de conviction politique » ne soient faite¹⁶. La perspective de genre, qui implique que l'aide humanitaire ne soit pas influencée par les inégalités préexistantes entre les sexes, assure donc le respect de ce principe. En outre, l'égalité des sexes est implicitement couverte par le principe d'humanité, et son rejet de la part des acteurs humanitaires supposerait donc la violation des principes humanitaires.¹⁷

D'autre part, certains affirment que la neutralité, comprise comme le fait de « s'abstenir de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique »,¹⁸ est incompatible avec l'action en faveur de l'égalité des sexes qui prétend renverser un système idéologique, à savoir le patriarcat.¹⁹ Cette position peut être réfutée. En effet, le patriarcat n'est pas qu'une autre raison sous-jacente au conflit, il est présent avant, pendant et après ce dernier. Cette vision de neutralité elle-même pourrait donc être considérée comme patriarcale si l'on ne remet pas en question les inégalités existantes entre les sexes qui ont aussi une influence sur l'aide humanitaire.²⁰ Néanmoins, il est important de signaler que le débat concernant ce que l'on entend par neutralité dans le secteur humanitaire n'est pas épuisé et reste sujet à interprétations et à une analyse détaillée des éléments qui la composent.

¹⁵ General Assembly resolution 46/182, Strengthening of the coordination of humanitarian emergency assistance of the United Nations A/RES/46/182 (19 December 1991)

¹⁶ Comité Internacional de la Cruz Roja. 1976. Comentario sobre los principios fundamentales de la Cruz Roja. Artículo, Revista Internacional de la Cruz Roja

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Hans Haug. 1996. La neutralidad como Principio Fundamental de la Cruz Roja.

¹⁹ Challenging patriarchy: gender equality and humanitarian principles. (2021, 7 septembre).

Humanitarian Law & Policy Blog. <https://blogs.icrc.org/law-and-policy/2019/07/18/gender-equality-humanitarian-principles/>

²⁰ Ibid.

Face à la réticence initiale dans le secteur humanitaire d'inclure une perspective de genre dans l'action humanitaire sous prétexte des risques qu'impliquerait la « contamination » du principe de neutralité de l'aide, l'introduction de la vision féministe qui a été réalisée n'est pas libre de controverse. L'incorporation de la perspective de genre par les acteurs humanitaires s'est avérée timide et insuffisante en termes d'adoption de mécanismes institutionnels. Les défis peuvent être résumés en trois catégories : une conception limitée de la perspective de genre, une compréhension occidentale de la vision de genre et une culture féministe insuffisante dans les organisations humanitaires elles-mêmes.

B. Conception limitée de la perspective de genre

Face à la critiquée vision assistentialiste présente dans l'action humanitaire, cette optique se voit renforcée dans la perspective majoritaire monolithique des femmes en tant que victimes et simples bénéficiaires d'aide et de protection, ignorant leur capacité d'agir et leur autonomie. L'académicienne antimilitariste Cynthia Enloe a inventé l'expression « mujeresyniñxs » (femmesetenfants) pour faire référence à l'expression utilisée à maintes reprises dans le secteur des relations internationales pour englober ces deux groupes, plaçant leurs besoins et leur autonomie au même niveau.²¹ Cette vision réductionniste du vécu des femmes dans les contextes d'urgence de la part des organisations internationales et des états s'inscrit dans des politiques humanitaires qui négligent leur participation à la prise de décisions qui les affectent directement.²²

Malgré les progrès accomplis dans la reconnaissance des graves violations des droits dont souffrent les femmes dans des contextes de guerre, notamment la violence sexuelle utilisée en tant qu'arme de guerre, et la création en 2015 de directives de l'IASC sur la Violence sexiste (VS)²³, la compréhension de leur vécu dans cette situation ne peut pas en rester là.

D'une part, l'idée que les femmes ne souffrent de violences que dans ces contextes revient à ignorer qu'elles sont exposées à ce que Cockburn a décrit comme un « continuum de la violence », soit une violence continue et structurelle qui dépasse le contexte d'avant et d'après guerre ou

²¹ Enloe, C. 2014. *Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Politics* (2nd Revised, Updated ed.). University of California Press.

²² Swaine, Aisling, 'Enabling or Disabling Paternalism: (In)Attention to Gender and Women's Knowledge, Capacity and Authority in Humanitarian Contexts' (November 01, 2016). *Paternalism Beyond Borders*, ed. Michael N. Barnett. New York: Cambridge University Press, 2016, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=2978113>

²³ Disponible en https://gbvguidelines.org/wp/wp-content/uploads/2016/03/2015-IASC-Directrices-VG_version-espagnol.pdf

catastrophe.²⁴ Les données révèlent que la VS²⁵ augmente en contextes d'après guerre. La fin d'un conflit n'implique donc pas la fin de la violence pour les femmes.²⁶ D'autre part, se concentrer uniquement sur la protection face aux violences en tant que besoin humanitaire prioritaire des femmes conduit à l'ignorance d'autres besoins existants.

Ce concept est également critiqué comme établissant une vision binaire des sexes, homme et femme, ignorant la diversité des identités et orientations sexuelles et supposant que chaque personne dans le contexte humanitaire est cisgenre et hétérosexuelle.²⁷ Cette vision a un impact exclusif et discriminatoire envers certains groupes de population dont les besoins ne sont pas abordés, ce qui les expose à des risques et une discrimination accrue.

C. Compréhension occidentale de la vision féministe

Un autre défi fondamental est la vision du féminisme occidental appliqué à l'action humanitaire qui néglige les dynamiques spécifiques des sexes au sein des crises humanitaires. Les principaux pays bénéficiaires de l'aide humanitaire au cours des 20 dernières années ont été les régions du Sud dans le monde entier, l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Asie du Sud-Est.²⁸ Toutefois, la perspective de genre prédominante a été l'occidentale, comprise comme « universelle », dans des contextes locaux extérieurs à ces paradigmes occidentaux. Cette imposition nord-sud perpétue le système néocolonialiste et renforce l'idée du « sauveur blanc » ou de la « sauveuse blanche », où la femme occidentale, en l'occurrence une travailleuse humanitaire, se rend dans les pays du Sud pour y imposer sa vision de « l'égalité », « l'autonomisation » et même du concept de féminisme. Qui plus est, la conviction de l'existence d'une universalité féministe et le dédain de la diversité au sein du féminisme rétro-alimente la condition des femmes bénéficiaires de l'aide humanitaire comme des entités passives dans le contexte humanitaire. Un parfait exemple de ce décalage entre les plans féministes rédigés dans le Nord mondial et leur application dans le reste du monde, dans une optique descendante, est que

²⁴ Cockburn, C. 2004. "The Continuum of Violence: A Gender Perspective on War and Peace." In *Sites of Violence: Gender and Conflict Zones*, edited by Wenona Giles and Jennifer Hyndman. Los Angeles: University of California Press.

²⁵ Manjoo, R. y McRaith, C. 2011. "Gender-Based Violence and Justice in Conflict and Post-Conflict Areas."

²⁶ Ibid.

²⁷ *Sexual Orientation and Gender Identity as Part of the WPS Project – Jamie J Hagen (2/2016)*. (2020, 2 septembre). LSE Women, Peace and Security blog. <https://blogs.lse.ac.uk/wps/2017/01/10/sexual-orientation-and-gender-identity-as-part-of-the-wps-project/>

²⁸ *History of DAC Lists of aid recipient countries - OECD*. (2021). OECD. <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/historyofdaclistsofaidrecipientcountries.htm#former>

le terme de « genre » lui-même n'existe pas dans certaines langues locales.²⁹ De plus, la mise en œuvre d'initiatives qui pourraient à priori sembler, d'un point de vue occidental, un pas vers une plus grande égalité, telles que l'abolition des espaces non mixtes, peut avoir des effets pervers de destruction du tissu social et de perturbation de pratiques culturelles.

Cette tendance à la *globalisation* soustrait un rôle central aux organisations locales capables d'offrir une réponse adaptée au contexte, et ainsi transformer ces processus enclavés dans les visions décoloniales et de déconstruction des pouvoirs oppressifs qui se sont perpétués dans le temps.³⁰

D. Approche féministe interne insuffisante au sein même des organisations humanitaires

Enfin, il est particulièrement paradoxal que les organisations humanitaires qui appliquent des approches féministes à leurs stratégies de travail dépourvues de cultures organisationnelles conscientes et sensibles à cette vision. Au niveau organisationnel, l'incorporation de la perspective de genre ou de l'approche féministe constitue généralement un ajout final en tant qu'exigence formelle afin, entre autres, de se conformer aux conditions de financement et, dans certains cas, il n'existe qu'une seule personne au sein de l'équipe dotée de connaissances sur la perspective de genre.³¹ En outre, bien que les fonds destinés à des programmes humanitaires dont le principal objectif était l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont augmenté au cours des dernières années, ils ne constituent toujours que 5 % du total de l'aide humanitaire sur la période 2018 et 2019 selon les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).³² Il est donc essentiel de démanteler et de réviser les structures du pouvoir et des dynamiques de subordination existantes au sein même des organisations, en adoptant des mesures transversales applicables non seulement au niveau organisationnel, en plaçant davantage de femmes aux postes de direction, mais aussi à la méthodologie et aux méthodes de travail

²⁹ Jennifer Hyndman and Malathi de Alwis. 2003. "Beyond Gender: Towards a Feminist Analysis of Humanitarianism and Development in Sri Lanka." *Women and Development: Rethinking Policy and Reconceptualizing Practice* (Fall - Winter, 2003), pp. 212-226.

³⁰ ¿Agenda feminista en la acción humanitaria? (2021, mayo 26–27). [Taller de especialización]. Madrid, España. <https://www.youtube.com/watch?v=Sfy4RtGfTl0>

³¹ Shahra Razavi and Carol Miller, 'Gender Mainstreaming: A Study of Efforts by the UNDP, the World Bank and the ILO to Institutionalize Gender Issues' (Occasional Paper No 4, UN Research Institute for Social Development ('UNRISD')), Geneva, 1 August 1995) 67–9.

³² OECD (2021) "Development finance for gender equality: the Generation Equality Forum Action Coalitions", OECD Development Co-operation Directorate, Paris. <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/financing-for-the-gef-action-coalitions-web-june.pdf>

féministes (plus d'espaces de dialogue et de débat, transversalisation de l'esprit démocratique et de représentation, reconnaissance des soins au sein et en dehors de l'organisation, entre autres).

Quant aux efforts pour prévenir et poursuivre les cas d'abus sexuels dans le contexte humanitaire, leur large rejet et leur exposition publique de la part des médias sont positifs et représentent une évolution par rapport aux deux dernières décennies. Dans les années 90, ces comportements étaient tolérés sous prétexte que les comportements sexuels abusifs formaient partie de la « nature masculine », comme la honteuse réponse « *boys will be boys* »³³ prononcée par le Représentant spécial des Nations Unies, Yasushi Akashi, face au Cambodge lorsqu'il avait été interrogé sur les abus sexuels des casques bleus envers des femmes et des jeunes filles dans les camps de réfugiés du pays. En 2002, l'IASC a créé le Groupe technique spécialiste en PSEA (Politique de prévention de l'exploitation et des abus sexuels) afin de « protéger les communautés affectées par l'exploitation et les abus sexuels dans toutes les opérations de réponse humanitaire ».³⁴ Aussi, en 2003, l'ONU, face à l'indignation publique en réponse à ces « scandales », en particulier les cas révélés en Afrique occidentale en 2002, a introduit la dénommée *Zero Tolerance Policy*³⁵, qui force les acteurs à signaler toute suspicion d'exploitation ou d'abus sexuels et contraint les organisations à enquêter sur ces accusations.³⁶ Malheureusement, cette politique a connu des résultats mitigés. Il existe une forte sous-estimation des cas, et sa mise en œuvre a été critiquée par différents secteurs, notamment par des chercheuses féministes, face à l'absence d'un véritable changement culturel.³⁷

5. RECOMMANDATIONS POUR UN FUTUR FÉMINISTE DE L'ACTION HUMANITAIRE

Pour conclure, nous aimerions exposer certains des progrès accomplis à ce jour, et proposer quelques questions que nous estimons essentielles dans la poursuite d'un système humanitaire véritablement féministe. Des recommandations qui sont selon nous basiques, mais non

³³ United Nation's Secretary-General's Bulletin on Special Measures for Protection from Sexual Exploitation and Abuse (ST/SGB/2003/13). 2003

³⁴ Desde el IECAH hemos participado en el seguimiento de los progresos del *Call to Action on Protection from Gender-Based Violence in Emergencies*, en el marco del consorcio INSPIRE. <https://iecah.org/del-call-to-action-on-protection-from-gender-based-violence-in-emergencies/>

³⁵ *UN will enforce 'zero tolerance' policy against sexual abuse*. (2007, 5 enero). UN News. <https://news.un.org/en/story/2007/01/205142-un-will-enforce-zero-tolerance-policy-against-sexual-abuse-peacekeeping>

³⁶ Preventing Sexual Exploitation and Abuse. Disponible aquí: <https://pseataaskforce.org/en/tools/search/--5-.html>

³⁷ Martin, Sarah. 2005. *Must Boys Be Boys? Ending Sexual Exploitation & Abuse in UN Peacekeeping Missions*. Washington DC: Refugees International., Otto, Dianne. 2007. "Making sense of zero tolerance policies in peacekeeping sexual economies." In Vanessa Munro & Carl F. Stychin, eds. *Sexuality and the Law: Feminist Engagements*. Abingdon: Routledge-Cavendish

exhaustives à la lumière de nos limitations en tant que chercheuses, blanches et européennes, malgré nos efforts d'analyse de la bibliographie et de consultation de réseaux de pays du Sud.

D'un point de vue plus encourageant, on constate de timides progrès de la part des institutions et des gouvernements vers la mise en œuvre de la vision féministe, tels que l'introduction d'un plus grand nombre de femmes au sein des organisations humanitaires, où elles représentent aujourd'hui 40 % du demi-million de personnel humanitaire,³⁸ la création de politiques étrangères féministes ou l'inclusion d'approches féministes dans les programmes humanitaires.³⁹

Ces mesures restent néanmoins insuffisantes si elles ne sont pas accompagnées d'une révision féministe du système et des dynamiques au sein du secteur de l'action humanitaire. Des études de cas telles que celle développée par Oxfam en Éthiopie pour l'institutionnalisation de la perspective de genre dans l'action humanitaire révèlent l'importance d'accroître les fonds pour l'introduction de la perspective de genre, de développer l'assistance technique des équipes et d'ouvrir des canaux de communication entre les différents acteurs humanitaires afin d'assurer une réponse humanitaire inclusive.⁴⁰

Au Sud, certaines organisations locales de femmes fournissent de précieux efforts dans la lutte pour leurs droits, accompagnées par des organisations du Nord. Toutefois, l'inertie du système constitue un obstacle difficile à franchir, et pour que les changements soient effectifs et aient une capacité d'entraînement, ils doivent inclure de puissants acteurs du système humanitaire traditionnel.

En tant que chercheuses dans le secteur humanitaire, nous partageons l'approche proposée par le Réseau humanitaire féministe concernant les éléments et compromis qu'un système humanitaire féministe devrait posséder, entre autres :⁴¹

- S'engager à atteindre l'égalité des sexes, en utilisant les urgences et les crises pour promouvoir les droits des personnes et des communautés marginalisées. Reconnaître qu'il n'existe pas de façon unique de comprendre le monde et de travailler, et que les différentes approches possibles sont valides. Cette approche visera à garantir que personne ne soit laissé pour compte.

³⁸ Tasci, Z. (2021, 19 mayo). Women are at the forefront of humanitarian aid. Creating Hope in Conflict. <https://humanitarianchallenge.org/women-are-at-the-forefront-of-humanitarian-aid/>

³⁹ Ibidem pág.7.

⁴⁰ Avis, Steph, Hilton, Eliza, Petros, Ankets. 2017. Institutionalizing Gender in Emergencies: Case study of Ethiopia. Disponible aquí: <https://policy-practice.oxfam.org/resources/institutionalizing-gender-in-emergencies-case-study-of-ethiopia-620216/>

⁴¹ Ibid.

- Avoir conscience et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour lutter contre les dynamiques patriarcales qui imprègnent l'ensemble du système et l'ont configuré tel que nous le connaissons aujourd'hui.
- Remettre en cause la portée de l'action humanitaire en tant qu'outil, conscient ou inconscient, de diffusion des structures patriarcales existantes à l'échelle mondiale.
- Œuvrer à décoloniser le système et les attitudes paternalistes existantes qui ébranlent la dignité et la capacité des populations et organisations locales. Il est nécessaire de remettre en question les structures habituelles de l'aide existante, en évaluant à quel point elles ont tendance à représenter un système injuste où les capacités sont sous-estimées et où la population est infantilisée.
- Garantir que les organisations de femmes et les groupes LGTBIAQ+ qui travaillent dans des contextes humanitaires puissent accéder au financement et aux circuits nécessaires pour travailler de manière autonome.
- Fournir des espaces sûrs dans lesquels les organisations de femmes, ainsi que d'autres collectifs traditionnellement vulnérabilisés, sont écoutés et pris en considération.
- Impliquer les femmes en tant que dirigeantes et actrices du changement, créer des conditions économiques, politiques et sociales pour que les femmes jouissent d'une participation totale.
- Garantir la reconnaissance du leadership des organisations dirigées par des femmes qui travaillent dans des contextes humanitaires et leur participation, à tous les niveaux, à la configuration du système humanitaire et à ses possibilités réelles.

Selon nous, le féminisme ne peut être réduit à une conception limitée de la perspective de genre qui ne remette pas en question les structures établies du pouvoir. L'action humanitaire et les milieux dans lesquels elle opère ont besoin de cette transformation féministe pour assurer les droits des populations et communautés bénéficiaires de l'aide.